


Montréal  **Système de gestion des décisions des instances**
Intervention – Service des affaires juridiques ,
Direction des affaires civiles

Numéro de dossier : 1180607007

Unité administrative responsable

Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division d'urbanisme

Objet

Recommandation au conseil municipal - Adoption du Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin de modifier la carte intitulée « Les taux d'implantation – Site patrimonial du Mont-Royal » jointe à l'annexe I du document complémentaire, de manière à augmenter le taux d'implantation de 35% à 55% sur le territoire formé du lot 1 063 869 du cadastre du Québec, situé au 3100, Le Boulevard, et ce, en vue d'un projet d'agrandissement de l'École St-Georges de Montréal, prévu selon le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble (CA-24-011).

Sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s)

♦ **Commentaires (maximum 1 500 caractères, environ 10 lignes)**

Voir documents ci-joints.

♦ **Fichiers joints sans commentaires**



18-4003 – Modification PU – École St-georges – final.doc



ANNEXE A.pdf

Responsable de l'intervention

Sabrina GRANT
Avocate, droit public et législation
Tél. : 514-872-6872

Endossé par:

Véronique BELPAIRE
Avocate, Chef de division
Droit public et législation
Tél. :514-872-4222
Date d'endossement: 2018-11-01

Numéro de dossier :1180607007